



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DAEU B (Scientifique)



**Niveau d'étude
visé**
Égal au
baccalauréat



Composante
Direction FTLV
Formation
continue et
apprentissage,
Collège
Sciences et
Technologies
pour l'Energie et
l'Environnement
(STEE)

Présentation

Le DAEU est un diplôme de niveau IV qui confère les mêmes droits que le baccalauréat, niveau requis pour certains concours administratifs ou l'accès à des formations non universitaires.

Le programme est celui du baccalauréat, série scientifique (S). De ce fait, un niveau de classe de Seconde scientifique est nécessaire pour suivre cette préparation.

La formation est dispensée en cours du jour (présentiel) sur le site de Talence ou à distance.

Dimension internationale

Deux sessions d'examen par an, dont une session de rattrapage.

Deux modalités pour présenter les épreuves :

- * Examen final: vous devez obtenir une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves, au cours d'une même session.

- * Modules capitalisables: vous devez obtenir une note égale à 10/20 à chaque épreuve. Les 4 modules peuvent être présentés lors d'une même session.

Organisation

Organisation

Durée et rythme de la formation

La formation se déroule d'octobre à juin avec :

- * Des enseignements en ligne : accès via internet à une plateforme pédagogique pour les cours, exercices et accompagnement personnalisé
- * Des regroupements une fois par mois pour échanger avec les enseignants et faciliter l'appropriation des connaissances

Lieux des regroupements

- * Université de Bordeaux - Talence
- * Université de Pau et des Pays de l'Adour - Pau



Lieu de la formation : Site de Talence (33)

Déroulement du DAEU B

La formation est assurée par des enseignants de l'université de Bordeaux. Le programme est celui du baccalauréat scientifique. Vous devez vous inscrire à 4 modules correspondants à :

- * 2 disciplines obligatoires - Français (70 heures) - Mathématiques (110 heures)
- * 2 disciplines optionnelles parmi les 3 suivantes: - Physique (65 heures) - Chimie (56 heures) - Sciences de la nature et de la vie (57 heures)

Les modules peuvent être capitalisables, pour obtenir le diplôme sur plusieurs années (4 années consécutives maximum)

Admission

Conditions d'accès

Vous devez:

- * avoir interrompu vos études initiales depuis au moins deux ans
- * avoir 20 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de la délivrance du diplôme

Si vous avez entre 20 et 24 ans à cette date, vous devez justifier de deux ans d'activité professionnelle à temps plein ou partiel.

Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle pour la même durée:

- * le service national
- * l'éducation d'un enfant
- * l'inscription au Pôle Emploi la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une

qualification l'exercice d'une activité sportive de haut niveau

Si vous êtes ressortissant étranger

- * vous devez être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

Si vous êtes en situation de handicap

- * vous pouvez être dispensé par le Recteur d'Académie de tout ou partie des conditions normalement exigées pour l'inscription

Admission

Vous devez :

- * Remplir un dossier délivré par le service de la formation continue et le déposer avant le 5 septembre de l'année en cours.
- * Passer des tests en mathématiques, français, physique, chimie et sciences de la nature et de la vie.
- * Bénéficier d'un entretien relatif à votre projet de formation et vos perspectives professionnelles avec l'équipe pédagogique

Modalités d'inscription

Une fois admis, vous devez vous inscrire auprès du service de la scolarité de l'université de Bordeaux.

Public cible

La préparation du DAEU B s'adresse aux personnes souhaitant intégrer une première année d'études supérieures scientifiques (BTS, DUT, Licence) et qui ne disposent pas du baccalauréat. Il s'adresse aussi aux personnes pour lesquelles un diplôme de niveau IV est



requis en vue de se présenter à un concours ou d'intégrer une formation professionnelle.

Droits d'inscription et tarification

Coût et financements

Le coût est fixé en fonction du statut à l'entrée en formation et du nombre d'unités d'enseignements (UE) suivies. Il est révisé à chaque rentrée universitaire.

Veuillez vous rapprocher de [l'université de Bordeaux](#) pour plus de précisions

Financements

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine prend en charge, pour les demandeurs d'emploi, la rémunération au titre de stagiaire de la formation professionnelle. Si vous êtes indemnisé par Pôle emploi au titre de l'allocation d'Aide au retour à l'emploi (ARE), vous pouvez conserver le bénéfice de vos indemnités et prétendre à une prise en charge des frais de formation.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

DAEU B

✉ formation.continue.st@u-bordeaux.fr

Etablissement(s) partenaire(s)

Université de Bordeaux

🔗 <https://www.u-bordeaux.fr>

Lieu(x)

📍 Bordeaux